



**PRÉFET  
DES PYRÉNÉES-  
ATLANTIQUES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des territoires et de la mer  
service eau**

Affaire suivie par Pierre Escalé  
SB/LET231225  
Tél : 05 59 80 87 63  
Mél : ddtm-gu-eau@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Pau, le 22 novembre 2023

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous adresser, sous ce pli, pour notification, une copie de l'arrêté préfectoral portant prescriptions complémentaires au titre de la sécurité hydraulique et portant autorisation de l'aménagement hydraulique des bassins Est.

Conformément aux dispositions réglementaires, cet arrêté sera publié au recueil des actes administratifs des services de l'État et mis à disposition du public sur le site internet pendant une durée minimale de quatre mois.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Préfet et par subdélégation,  
La cheffe du service eau



Juliette FRIEDLING

Syndicat Mixte du Bas Adour Maritime  
116 rue de Gascogne  
64240 URT